



Monsieur Guy FAOUCHER - Directeur

DEAL Guyane
Pointe Buzaré
CS 76003
97306 Cayenne cedex

Matoury, le 10 mars 2017

Objet :

Annulation de la demande d'extension aux substances connexes à l'or, suite à notre demande du 31 juillet 2015 pour la prolongation et l'extension de la surface de la concession « Espérance » n°13 /2012

Monsieur le Directeur,

Comme suite à notre demande du 31 juillet 2015 citée en objet, vous trouverez en attache la copie du courrier que nous adressons ce jour au Ministre en charge des Mines.

En effet, l'interprétation des textes n'étant pas complètement figée sur la question de la mise en concurrence, **nous préférons retirer simplement la partie relative à l'extension aux substances connexes à l'or** de notre demande, afin de simplifier l'instruction du dossier.

Néanmoins, **nous maintenons les autres points**, à savoir :

- La **prolongation de la concession**,
- Son **extension en surface** à une partie du PER « Nouvelle Espérance » n°18/2010.

Cette concession sera dite « Nouvelle Espérance » et reste sollicitée pour une durée de 25 ans.

Pour rappel, les travaux d'exploration menés par la CME depuis 2009 sur la concession « Espérance » (sondages carottés) et sur le PER « Nouvelle Espérance » (géochimie sols et tranchées) démontrent que le site abrite un gisement aurifère de classe mondiale (potentiel de 51 Mt à 1,39 g/t Au selon les premières estimations) au sein d'un métallotecte qui se prolonge sur l'ensemble du PER.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour la CME, NO Consulting – Président
Représenté par Nicolas OSTORERO**


Nicolas OSTORERO

